

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA FANTASQUE

Revue Critique et Littéraire Des Hommes et des Choses.

Ce journal *Imprimé et Publié* par N. AUBIN & W. E. ROWEN, paraît tous les **SAMEDIS**. L'année ou le Vol. se compose de 48 numéros.—Le Prix d'abonnement est de SEPT CHELINS et DEMI, payable par TIERS de 16 numéros, d'avance.



Toutes communications, demandes ou réclamations devront être adressées.— On insère gratuitement tous les articles d'utilité et d'intérêt publics; ceux de nature purement personnelle ou privée ne seront admis que moyennant rémunération de 6 sous par ligne.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 5.] Québec, 10 Février, 1844, No. 13.]

Mélanges Littéraires.

LE SOUFFLET.

I

Durant les dernières années de sa vie, le célèbre duc de Richelieu, de galant et chevaleresque mémoire, exerça les hautes fonctions de président du tribunal d'honneur; ce singulier tribunal, dont chaque juge portait un bâton de maréchal de France, avait reçu du roi la sévère mission d'empêcher ou de punir les duels qui, à cette époque, faisaient entendre du soir au matin, à travers tout le royaume, le sifflement des balles et le cliquetis des épées. A vrai dire, les magistrats illustres dont je parle se vantaient publiquement de professer des opinions contraires aux devoirs et aux principes de leurs charges; tous ces arbitres suprêmes du point d'honneur s'étaient battus en champ clos, une fois, vingt fois, cent fois peut-être, et il leur répugnait, sans doute, d'interdire à leurs justiciables le droit de courage dont ils avaient tant usé, dans les beaux jours de leur glorieuse jeunesse. Le duc de Richelieu, surtout, qui se souvenait d'avoir tué le prince de Lixea, ne refusait jamais à personne l'autorisation de se battre, et jamais, non plus, il ne provoquait de châtement contre le gentilhomme qui s'était glamment battu et noblement vengé.

Lorsqu'il s'agissait, dans l'exercice de ses fonctions, de répondre à un plaignant qui confiait au tribunal d'honneur le secret d'une offense qu'il avait subie, d'un outrage qu'il avait reçu, le vieux maréchal se gardait bien d'autoriser, en termes précis, une vengeance, une rencontre, un duel; mais il trouvait toujours

une façon passablement adroite, un moyen ingénieux, un à-propos spirituel, pour lui expliquer à demi-mot sa pensée véritable, pour lui conseiller ce qu'il devait faire, pour lui montrer la marche qu'il avait à suivre et la réparation qu'il devait obtenir, les armes à la main.

Un jour, les membres du tribunal d'honneur s'étaient réunis, par extraordinaire, chez le maréchal de Richelieu, dans une des salles du pavillon de Hanovre : une fois installés dans leurs fauteuils, les deux juges se pressèrent d'en finir avec l'examen des causes qui relevaient de leur juridiction ; le sujet important de leurs travaux habituels fut oublié bien vite, et chacun se mit à parler de la pluie et du beau temps ; des philosophes et des danseuses ; du grand Frédéric et la petite Duthé ; de l'encyclopédie et de Mlle Guinard ; de M. de Lauzun et des soupis mystérieux de Marie-Antoinette ; des serures de Louis XVI et des coffres-forts de l'état ; des pantalons flottans qui arrivaient d'Angleterre et des modes autrichiennes qui sortaient des ateliers de Mlle Bertin ; des bailliages que le roi venait d'abolir en province, et de l'envie de bâiller que le nouveau règne venait d'introduire à la cour de France ; enfin, nos maréchaux s'en donnèrent à cœur-joie, et ils respirèrent pour un instant les futilités mondaines, la galanterie précieuse, le paradoxe amoureux, la gâté, l'impertinence, l'audace, toutes les frivoles pensées, tout le langage charmant, tous les principes équivoques de leur folle et aventureuse jeunesse.

Il était déjà tard, et comme on allait ajourner l'audience du *point d'honneur*, un messenger de l'hôtel vint annoncer au duc de Richelieu qu'un officier des gardes françaises sollicitait la grâce de paraître et de parler devant le tribunal ; presque aussitôt, et sur l'ordre du président, un beau jeune homme, de vingt ans environ, parut sur le seuil de la porte ; et salua respectueusement ses juges ; il tira son épée du fourreau pour la remettre aux mains de ses pairs ; il s'avança dans le salon, et s'adressant au doyen des maréchaux qui présidait la noble assemblée, il lui dit d'une voix tremblante :

— Monseigneur, je me suis querellé avec un fat qui me dispute le cœur et la main d'une femme bien aimée ; il s'est vanté insolemment de plaire à ma maîtresse : je lui ai donné un démenti... Et il m'a donné un soufflet ! que dois-je faire ?

— Vous osez nous le demander ? monsieur...

N'êtes-vous point, de par la loi, mes conseillers, mes guides, mes amis et mes juges ?

— C'est vrai ; on a sali votre figure : eh bien ! monsieur, allez vous laver !

— Je ne demande pas mieux, monsieur...

— Attendez !... sur quelle joue, s'il vous plaît, vous a frappé votre impertinent adversaire, votre audacieux rival ?

— Sur la joue gauche, monseigneur.

— A merveille ! Venez ça, jeune homme, et laissez-moi faire...

Le duc-maréchal s'approcha d'un meuble de Boule qu'il avait appelé autrefois le meuble des espérances ; et qu'il n'appelait plus, hélas ! que le meuble des souvenirs ; il l'ouvrit le plus discrètement du monde ; il prit dans un tiroir, au milieu d'un pêle-mêle de billets doux un peu fanés, de bagues, de portraits, de tresses galantes et d'amulettes amoureuses, un morceau de taffetas noir qu'il se mit à découper, en lui donnant la largeur d'un écu de six livres ; et puis, froidement, sérieusement, sans sourciller, à la grande surprise de ses collègues, il osa coller cette nouvelle espèce de *mouche* sur la joue gauche de l'officier !

— Monsieur, lui dit-il en reprenant le siège de la présidence, l'outrage que l'on vous a fait aujourd'hui, le voilà bien apparent et bien visible aux yeux de tous :

c'est une tache que l'on a imprimée à votre visage et à votre honneur... Allez donc la nettoyer avec du sang !

— J'y vais, monseigneur !.....

Le jeune homme saisit vivement son épée, des mains d'un maréchal de France ; il salua de nouveau le tribunal, poussa du pied les deux battans de la porte, et se précipita dans la rue, en courant comme un désespéré, comme un insensé, comme un furieux... — Laissons-le courir ; que le ciel le conduise, et que son bon droit le protège !

II

Eh bien ! demanda le duc de Richelieu, en souriant, à ses nobles amis, que vous semble de l'originalité de cette petite invention, à l'usage des gens que l'on soufflette ? N'est-ce point là une excellente manière de se souvenir à chaque instant, à chaque minute, d'une cruelle offense qu'il s'agit de venger, et d'un misérable agresseur qu'il s'agit de punir ? N'est-ce point là une façon admirable de dire à ses amis, à ses ennemis, à tout le monde : « Messieurs, j'ai mis un appareil sur mon honneur malade : je viendrai à bout de le guérir ; tôt ou tard, je léverai cet appareil, ou je mourrai ! » Si j'ai songé, il y a un instant, à coller ainsi un morceau de taffetas noir sur le visage de ce pauvre jeune homme, c'est qu'il m'est revenu, soudain, une histoire assez étrange, un véritable roman qui est digne de votre attention, de votre intérêt, de toute votre sympathie... Tenez, messieurs, il est déjà trois heures : si vous m'en croyez, vous accepterez une place au couvert de Mme la duchesse : la dîner de l'hôtel ne se fera pas attendre : d'ici-là, je vous conterai cette aventure, ce souvenir qui a quelque chose de simple et d'extraordinaire à la fois... Allons ! c'est convenu : je commence mon récit, je vous demande grâce pour la faiblesse du conteur.

Dans les moindres romans de ce monde, il y a toujours trois personnages, d'éclite, deux héros et une héroïne : à dix-huit ans, Mme de Saint-Yves était une veuve très riche, très coquette et merveilleusement belle, si belle que je me souviens encore, en dépit de ma mémoire qui est affreuse, d'avoir chanté sa beauté en vers et en prose, pendant la vieillesse du grand roi ; c'était, à l'époque de mon premier mariage avec Mlle de Noailles, et je fus jeté dans les cachots de la Bastille, pour avoir délaissé l'ennuyeux boudoir de ma femme, en faveur du joli salon de Mme de Saint-Yves.

La liberté du veuvage avait déjà valu, à notre charmante coquette bien des complimens, bien des flatteries, bien des offres pompeuses ; les courtisans, les éladons, les épouseurs pleuvaient au logis, et un jour son embarras devint extrême ; deux cadets de Gascogne se mourraient d'amour pour cette capricieuse personne, et les pauvres diables cherchaient à conquérir de leur mieux le droit de l'adorer et la permission de vivre pour elle ; l'un se nommait le chevalier de Bligny, et l'autre le baron de Gayac. Le chevalier avait joué de malheur ; il n'était ni riche, ni beau, ni aimable, ni empressé, ni galant, ni parleur, ni menteur, ni rien de ce que doit être un gentilhomme amoureux : en revanche, il avait de grands yeux, une voix douce, un front élevé, des mains fines et de l'esprit comme M. de Fontenelle. Le baron de Gayac avait à peu près tout ce qui manquait à son rival, j'allais dire à son adversaire ; sa figure était commune peut être, mais elle riait toujours et semblait se porter à merveille ; et puis il était grand, lancé, magnifique ; enfin, c'était un roué d'une apparence remarquable, ce que les femmes appellent, en soupirant, un bien bel homme !

Ce n'est pas tout : M. de Gayac exécutait une sarabande comme pas un maître à danser de la cour ou de la ville ; il maniait une épée, un pistolet ou une rapière, aussi bien que le plus habile tireur d'armes ; il se battait en cham-

clôs plus souvent qu'un *dangerieux* de Louis XIII ; il trichait au jeu, ni plus, ni moins que le chevalier de Grammont ; il écrivait du sentiment, et du pathos, à désespérer l'auteur de la carte de Tendre : il composait des vers, musqués, des bouquets à Philis, qui auraient lutté de sottise avec le sonnet de M. Oronte ; pour comble de bonheur et de mérite, M. de Gayac avait, disait-on, renversé bien des têtes, effleurés bien des amours, papillonné sur bien des fleurs, gâté bien des réputations, et entre nous, messieurs, en voilà plus qu'il n'en faut, pour rendre un homme tout à fait charmant, tout à fait accompli, selon le monde.... se-
on les femmes !

Le chevalier de Bligny et le baron de Gayac se prirent à courir après le bonheur, avec des chances et des façons inégales : le premier était un gentilhomme vraiment distingué ; le second n'était qu'un gentilhomme à la mode ; l'un n'osait rien, de peur de trop oser, et il échouait, à chaque scène de son intrigue amoureuse ; l'autre osait tout de peur d'être timide, et il réussissait à force d'audace ; il arriva précisément ce qui arrive, d'ordinaire, en pareil cas : le chevalier parla de sa passion, qui était sincère, et Mme de St-Yves le congédia le plus poliment qu'il lui fut possible ; le semillant baron parla de son fol amour, qui était un mensonge sentimental, et Mme de Saint-Yves le laissa dire de la meilleure grâce du monde.—En très peu de temps, le mariage de M. de Gayac avec la belle veuve fut arrangé de part et d'autre ; bientôt, les parens, les amis, les alliés, les protecteurs, firent conviés au château de Mme de Saint-Yves, pour procéder, solennellement à la signature du contract ; qui le croirait ? le baron trouva fort plaisant d'appeler, à cette cérémonie, son rival dédaigné, le pauvre chevalier de Bligny ; oui, il lui sembla du meilleur goût de contraindre un malheureux à parapher le premier acte officiel de son bonheur !.... Tant pis pour lui, messieurs, et voici comment :

Quelques heures avant la réunion des deux familles au château, M. de Bligny quitta furtivement le salon de Mme de St-Yves, pour aller se distraire, rêver, et pleurer peut-être, à l'ombre et dans le silence du parc ; le voilà donc seul, marchant au hasard, les yeux au ciel, sans rien regarder, sans rien voir, à la douce manière des poètes et des amoureux.... Tout à coup, l'infortuné rêveur jeta un cri à demi étouffé par la colère ; il s'appuya contre un massif de verdure, et il at-
tendit en tremblant de rage, M. de Gayac lui-même, qui s'avançait à petits pas et que fredonnait de sa voix la plus ridicule, cette naïve et admirable chanson

Si le roi m'avait donné
Paris, sa grand'ville.
Et qu'il m'eût fallu quitter
L'amour de ma mie.
Je dirais au roi Henri :
Reprenez votre Paris !
J'aime mieux ma mie, oh gay !
J'aime mieux ma mie !....

—Vous mentez, monsieur le baron s'écria le chevalier, en abordant M. de Gayac, et il se mit à fredonner à son tour »

Si le roi vous eût donné
Paris, sa grand'ville,
Et qu'il vous fallût quitter
L'amour d'une mie,
Vous diriez au roi Henri :
Je garde votre Paris !
Prenez-moi ma mie, oh gay
Prenez-moi ma mie !....

— Qu'est-ce à dire ? monsieur le chevalier, demanda le baron, les yeux fixés sur le mauvais plaisant qui osait le railler en face,

— Cela veut dire, eucore une fois, que vous mentez ! Votre *mme*, votre maîtresse, votre amour, c'est la fortune. Vous trompez Mme de Saint-Yves, et je suis ici précisément pour vous défendre de l'épouser !

— Oui da ! vous me défendez...

— Je vous défends de l'épouser, et vous ne l'épouserez pas ! Il vous a plu de vous ruiner dans le désordre du jeu et le libertinage des orgies : eh bien ! il me plaît de vous défendre de ruiner Mme de Saint-Yves, au profit de vos maîtresses et de vos créanciers ! Qu'en pensez-vous, monsieur le baron ?

— Palsembien ! monsieur le chevalier, je pense que vous êtes un faquin, un insolent... Et je vous châtie !

Et là dessus, M. de Gayac leva la main sur son adversaire et le frappa violemment au visage !....

La fin au prochain numéro.

LE FANTASQUE.

10 FÉVRIER, 1844.

Son Excellence Sir Charles Metcalfe est le gouverneur le plus *responsable* qui se soit vu en Canada de mémoire d'usurier. Il répond de tout, sur tout, à tout le monde. On n'a pas le tems de lui lâcher la plus petite adresse que, crac ! il vous décoche une réponse où il explique ce qu'il a fait, ce qu'il fait, ce qu'il es-sajera de faire ; et tous ceux qui prennent ses paroles pour du bel argent comptant d'admirer, de s'écrier au miracle, au plus grand des gouverneurs, au meilleur des gouvernements ! On assure que Sir Charles est singulièrement intrigué de ne voir aucune espèce d'adresse, de démonstration, en sa faveur ou contre lui, de la part des canadiens-français, de ces français qu'on dit si bavards, si remuants, si inquiets ! Il avait pourtant un plein tiroir de réponses toutes faites où il leu-aurait dit : Avec des cœurs français comme les vôtres je puis défier, comme ja-dis l'a fait un Prévost, tous les ennemis de la domination britannique, etc etc, en fin la même histoire qu'on a faite aux saxons, mais peinte d'un autre sang pour amuser les gaulois.

Voyant que personne ne lui soufflait mot notre gouverneur impatienté s'est écrit comme ce farceur de Mahomet auquel il n'en cède nullement sous le rapport d'toupet et de la jonglerie : Puisque la montagne ne veut point venir à nous, a-lons à la montagne ! et il a mis la plume à la main de son secrétaire qui, en s'nom, nous écrit la lettre qui suit, à laquelle nous avons répondu comme on ver-

Monsieur le Rédacteur du Fantasque.

Son Excellence le gouverneur général est véritablement mortifié de voir que presse du Bas Canada à la tête de laquelle il considère surtout votre intérêt et influent journal, (*) s'attache à dénigrer son administration, à jeter du louche ses actes, à mal interpréter ses intentions, et il croit que cela ne peut avoir que résultats les plus fâcheux auprès de l'excellente et loyale population du Bas Canada, envers laquelle le gouverneur éprouve la plus sincère estime et à laquelle destine une justice véritablement égale.

(*) On conçoit que cette phrase flatteuse est un assaisonnement qui fera la sauce de toutes lettres qu'on écrira à tous nos confrères, en manière de circulaire privée.

Peu de personnes semblent comprendre la position franche et ferme que son Excellence desire prendre vis-à-vis du peuple et de la législature de cette province. Peu de personnes peuvent la juger d'après les complications de la querelle, ou plutôt de la divergence d'opinion entre elle et son ministère qui amena la fameuse crise ministérielle dont le pays entier et surtout les imprimeurs doivent être superlativement fatigués.

C'est afin de parer aux fausses interprétations, inévitables lorsqu'il y a tant d'interprètes, que son Excellence me charge de vous communiquer (afin que vous puissiez les répandre) les idées d'après lesquelles elle se propose de gouverner ci-après cette florissante contrée.

Son Excellence veut le gouvernement responsable tel que posé par certaines résolutions de la chambre d'Assemblée ; mais elle se réserve le droit d'interprétation et c'est assez juste.

Sir Charles veut un ministère tiré du peuple, élu par le peuple et qui indiquera au chef de l'administration une certaine ligne de conduite qu'il suivra ou ne suivra pas, selon qu'il le jugera convenable. Par exemple il se réserve la garde de la prérogative royale sans laquelle il n'est pas de domination britannique possible.

Sir Charles veut nommer aux emplois qui bon lui semblera parce que le ministère pourrait y placer des personnes qui favoriseraient des vues politiques, tandis que le gouverneur ne regardera que le mérite des candidats.

Sir Charles se propose d'introduire de grandes améliorations dans l'administration du gouvernement provincial et il ne demande pour cela que la confiance générale et du tems. Sir Charles ne veut pas demander au peuple de nouveaux représentants parce que le pays ne pourrait que souffrir de l'agitation qui accompagnerait inmanquablement des élections générales et que le peuple jugera mieux de la difficulté lorsqu'il aura eu le tems d'y réfléchir et de peser le mérite des deux côtés de la question.

Sir Charles veut la justice pour tout le monde et il fera ses efforts pour ne s'en point laisser imposer par l'esprit de parti.

Sir Charles est décidé à retrancher un grand nombre d'officiers inutiles dont la rémunération est onéreuse au peuple.

Sir Charles se considère comme responsable à la Mère-Patrie seulement ; excepté quant à ce qui concerne le gouvernement intérieur du pays. On ne peut pas exiger davantage.

Sir Charles désire que les partis qui ont malheureusement divisé jusqu'ici cette infortunée province mettent leur émulation à travailler au bien commun, à la paix commune et il leur promet tout son appui. Il espère qu'avant peu il pourra, par les personnes qu'il aura placées près de lui, répondre à toutes les accusations que ses ennemis portent contre sa conduite récente.

Voilà, monsieur, les idées que son Excellence m'a prié de vous communiquer, afin que vous ne vous laissiez pas aller aux fausses espérances qu'aurait pu vous faire concevoir la théorie mal comprise mais bien sonnante du gouvernement responsable et que vous ne prêtiez pas l'oreille aux injurieuses insinuations de personnes intéressées à maintenir le pays dans l'état fiévreux qui profite à elles seules.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

etc. etc.

HÉRISSEAU.

Secrétaire Privé.

REPONSE.

J'ai reçu, monsieur le secrétaire privé et apprivoisé, la lettre que son Excellence le gouverneur a voulu me faire l'honneur de m'adresser, et je commencerai

par vous dire que je ne suis pas extraordinairement flatté de la chose vu que je partage cette distinction avec un tas de loyaux sujets du Haut Canada avec lesquels je serais encore plus flatté de n'avoir rien de commun. Mais comme toute lettre polie mérite réponse je veux à mon tour vous communiquer catégoriquement et en peu de mots mes idées sur les idées de son Excellence.

La presse du Bas-Canada ne jette pas plus de loiche qu'il n'y en a sur la conduite de son Excellence. Quant à la justice égale dont vous parlez, les canadiens ont eu occasion de s'en goberger sous sir John Colborne et sous Lord Sydenham ; ils en sont rassasiés. C'est une couleur bonne à faire gober aux noirs et aux blancs de la Jamaïque. Depuis des tems immémoriaux les gouverneurs du pays ont employé plus d'encre, de plumes et de papier à écrire des promesses inutiles qu'il n'en faudrait même pour tracer les griefs dont pourrait se plaindre le peuple de cette province. Son Excellence ne trouvera pas mauvais donc que les canadiens attendent d'autres actes que ceux qu'ils ont vus jusqu'ici ayant de lui voter une statue ; à moins cependant que par-là ils ne voulussent imposer au marbre le soinde témoigner allégoriquement combien son Excellence a la tête dure.

Si le pays ne comprend pas la position de son Excellence, c'est qu'elle est incompréhensible ; car jusqu'à présent il a généralement soupçonné que les gouverneurs s'arrangeaient de manière à faire le plus de tort possible à ses libertés, et, chose remarquable, il s'est rarement trompé.

La contrée n'est pas florissante ; elle le fut autrefois ; elle le sera encore quand les défenseurs de ses intérêts empêcheront autant que possible l'introduction de vos coûteuses fanfreluches. Quand ils voudront toucher cette corde-là vous crierez à la prérogative royale ; et vous croirez avoir tout dit ; et il faudra que le bon peuple de ce pays continue à s'appauvrir afin de jouir des institutions constitutionnelles de votre cru et interprétées selon votre vocabulaire.

La domination britannique chatouille agréablement l'oreille des gens qui espèrent attraper quelque une des charges qu'elle paie si grassement à même la bourse du peuple ; quant aux autres, depuis qu'ils ont appris à la regarder comme un boulet au-pied de la prospérité nationale ils ne donneraient plus une chique de tabac pour sa conservation.

Son Excellence veut récompenser le mérite ! Le peuple du pays pense que ses représentants sont là-dessus les meilleurs juges, car il a remarqué que jusqu'à présent la prérogative royale n'a récompensé que les plus grosses bêtes du pays, que les plus grands coquins d'outre-mer.

Le pays est disposé à recevoir de son Excellence toutes les belles améliorations dont elle parle ; mais il s'en défierait bien moins si on voulait le laisser lui-même travailler à son bonheur au lieu de lui en faire un de la manufacture de ses ennemis. Le bon chien n'accepte pas sans la flairer long-tems et avec doute la pâtée que lui tend la main qui ne l'aurait auparavant que battu, que maltraité.

Le peuple approuve beaucoup l'économie que son Excellence parle d'introduire, mais il croit qu'elle aurait pu commencer à se manifester ailleurs qu'aux dépens des ministres responsables au pays.

Le peuple aimerait à savoir qu'elle mesure locale ne touche pas à la prérogative royale qu'on rencontre partout, et contre laquelle désormais on buttera constamment ?

Le peuple aurait aimé beaucoup à voir son Excellence le consulter de suite sur sa querelle avec les ministres populaires par une élection ; car il craint que le tems qui s'écoule ne soit pas perdu pour tout le monde et que le gouvernement n'en profite pour se créer certaines influences dont le peuple qui en souffre, paie toujours les frais.

Rendez justice, et les partis qui s'opposeront au gouvernement seront bientôt insignifiants.

Voilà, monsieur le secrétaire, tout ce que j'ai à vous dire pour le moment ; veuillez je vous prie présenter mes respects à son Excellence et surtout à ce cher et impayable Monsieur Daly, que le dieu Terme a sûrement en sa digne garde.

LE RÉDACTEUR DU FANTASQUE.

[Des incrédules diront sans doute que nous avons fait écrire la lettre de Mr. le secrétaire afin de nous procurer le plaisir d'y répondre. Il n'y aurait pas grand mal à cela, car ce serait un tour que nous aurions volé à notre digne gouverneur-général.]

TOUJOURS LA PAILLE DANS L'ŒIL DU PROCHAIN.

Deux riches seigneurs, un lord anglais et un noble russe, se proposent dit-on de venir cette année sur ce continent pour s'informer des moyens d'améliorer la condition des esclaves nègres des Etats-Unis. On assure qu'ils seraient arrivés depuis long-tems s'il n'avaient été retenus au delà du tems fixé d'abord pour leur départ ; devinez quelles sont les causes de ce retard ? Le lord est occupé à faire vendre les animaux, les meubles, les instrumens aratoires de ceux de ses pauvres fermiers qui ne peuvent suffire à payer les taxes, les rentes pour le soutien de l'église et surtout le loyer de la terre. Il craint beaucoup que mise ainsi, dénuée de tout, sur le grand chemin, cette canaille indigente ne commette quelques dégâts sur ses propriétés ; avant de quitter l'Angleterre il veut s'assurer que les pauvres diables se seront embarqués pour le Canada ou pour la Nouvelle Hollande.

Le prince russe est activement occupé à organiser parmi ses serfs un système de surveillance assez effective pour les empêcher de se révolter.

Nous conseillerions à ces messieurs, lorsqu'ils auront pu arranger leurs esclaves à leur gré, et qu'ils viendront en Amérique s'apitoyer sur les nègres, de prendre en passant les capitalistes qui font travailler ici nos charpentiers et qui leur donnent un salaire certainement insuffisant pour le soutien de leurs familles ; et nous leur demanderons si la faim, le froid, la misère dont les riches abusent ne sont pas des chaînes aussi odieuses et cent fois plus dures que celles qui enlacent les noirs africains, qui passent toutes leurs nuits en bals et en divertissemens où se dépense chaque soir assez d'argent, où s'usent assez de colifichets pour vêtir et nourrir pendant autant de semaines les familles des esclaves blancs dont les philanthropes ne s'occupent que pour s'enrichir à leurs dépens.

Un protestant et un catholique disputaient il y a quelque tems sur la convenance de laisser à chacun la faculté d'interpréter à sa façon les saintes écritures, doctrine que le premier approuvait et que le dernier condamnait, vu la difficulté de s'entendre parfaitement sur la volonté de l'esprit, cachée sous les formes de la lettre. Ainsi, disait en riant le catholique, un étourdi pourrait trouver un passage qui recommande aux filles d'embrasser les garçons. — Lequel ? s'écria le sectateur scandalisé. — Eh ! répondit l'autre, le sauveur n'a-t-il pas dit : Faites aux hommes ce que vous voudrez qu'ils vous fissent.

On a besoin à ce bureau d'un jeune homme sachant lire et écrire comme apprenti imprimeur.